

Saint Jean Brèves

Mot du maire

Il y a tout juste un an, je vous annonçais la décision du Conseil municipal de réviser notre Plan Local d'Urbanisme (PLU), document qui date de 2007. Il est obsolète et non conforme aux lois ALUR relative au logement, Grenelle portant sur l'environnement et au SCOT, le Schéma de Cohérence Territoriale, voté à l'échelle du Pays de Pontivy et approuvé le 26 novembre 2016.

Les premiers travaux nous confirment ce que nous savions déjà, les marges de manœuvres pour élaborer ce nouveau PLU seront très étroites. Le cabinet qui nous accompagne dans cette opération est de bon conseil, mais il ne peut évidemment pas nous faire faire ce que la loi nous interdit.

Nous pensions, naïvement sans doute, pouvoir ouvrir de nouvelles parcelles à l'urbanisation car de nombreux permis de construire ont été délivrés depuis l'approbation du PLU actuel. Nous avons donc consommé une partie des terrains constructibles. Il nous paraissait alors logique de pouvoir en disposer de nouveaux, d'autant que nous n'en trouvons plus de disponibles à la vente. Mais ça ne sera pas le cas, au contraire, nous en aurons moins qu'aujourd'hui !

En fait la loi s'est durcie afin de limiter l'étalement urbain et réduire la consommation foncière pour préserver les terres agricoles. Nous allons maintenant devoir construire au moins 14 logements à l'hectare. La surface des terrains sera alors de 550 m² en moyenne. Cette disposition du SCOT est tout à fait acceptable, d'autant que les acquéreurs demandent aujourd'hui des terrains plus petits qu'auparavant.

Pour élaborer le nouveau PLU, nous devons effectuer un calcul purement arithmétique : calculer les surfaces nécessaires à notre développement, à partir des éléments du SCOT et des prévisions de croissance de population, et nous limiter à ces surfaces. Et cela sans se soucier de savoir si les propriétaires vont accepter de les commercialiser ou pas. Cette méthode de calcul, bien théorique à nos yeux, est difficile à accepter quand nous voyons les difficultés que nous rencontrons aujourd'hui pour acquérir des terrains constructibles (au PLU) pour pouvoir les aménager et les proposer à la vente.

Les terrains encore constructibles en campagne sont aussi dans le collimateur des services de l'Etat. Le mot d'ordre est clair : pas de construction en dehors de l'agglomération ! Il faut limiter les déplacements, et moins il y aura d'habitants en campagne, moins il y aura de déplacements ! Le ton est donné, et l'avis des élus aura finalement peu d'importance, et pourtant construire sur un délaissé dans un village permettrait d'économiser du foncier agricole.

Il faut rester optimiste, vous pourrez compter sur nous pour défendre l'intérêt de notre commune et de ses habitants. Et je n'oublie pas que le maire reste un élu de proximité, un élu à votre écoute.

Le Conseil municipal et le personnel communal se joignent à moi pour vous souhaiter une bonne et heureuse année 2019 et une très bonne santé.

Guénaël ROBIN

Janvier 2019
N°194



Saint Jean Brévelay

Téléphone :
02 97 60 30 13

mel :
mairie@brevelay.bzh
Site Internet :

www.mairie-saint-jean-brevelay.fr

Horaires d'ouverture au public

Lundi au vendredi
9h00 - 12h00/14h00 - 17h00
Samedi 9h00 - 12h00
Fermé le samedi matin
en juillet et août

Médiathèque

Horaires d'ouverture
Mardi 11h30 - 12h45 / 16h - 18h
Mercredi 10h - 12h / 13h30 - 18h30
Vendredi 16h30 - 19h00
Samedi 10h - 12h / 14h - 16h30

MÉDECINS

Dans tout le Morbihan pour un conseil médical ou pour contacter le médecin de garde
02 97 68 42 42

En semaine de 20h à 8h
Du samedi 13h au lundi 8h
Les jours fériés

En cas d'urgence vitale :
le 15 ou le 18

PHARMACIES

Pour connaître la pharmacie de garde, appeler le :
3237 (0,34 €/mn)

Vœux 2019



La cérémonie des vœux de la municipalité aura lieu vendredi 4 janvier à 19h à la salle du Vertin.
Vous y êtes cordialement invités.

A LOUER

En centre bourg, 2 appartements composés d'un coin cuisine ouvert sur le séjour, une chambre et une salle d'eau avec WC. Chauffage électrique.

L'un de 35,21 m². Loyer mensuel : 297,40 € + 10 € charges.
L'autre de 36,85 m². Loyer mensuel : 315,39 € + 10 € charges.
Renseignements et dossier en mairie.



Campagne de dératisation



La société de dératisation sera sur la commune du 14 au 16 janvier. Inscription en mairie.

Flash Code et site Internet

Retrouvez les Brèves en couleur et d'autres informations sur le site Internet de la commune à partir de ce flashcode (applications gratuites pour smartphone sur App store et Android Market)



www.saint-jean-brevelay.bzh

Infos mairie

État-civil

Naissances :

23/11	: Sandro ADJOEV AUDO	5B Villa Saint-Jean
03/12	: Elsa MONCHATY	12 rue du Prat Govéro
06/12	: Natéo AIT MEDDOUR	Lec H Er Gad
08/12	: Antoine CORNUD KERSCAVEN	30 rue du Clos Saint-Jean
11/12	: Mattéo HOUEIX PLESSIS	1 place Paul-Emile Victor
20/12	: Emma LACOMBLEZ	1 Résidence Villa Rohan

Décès :

08/12	: Marcelline BERNARD	2 rue du Porhoët	100 ans
11/12	: Anne-Marie DRÉANO	3 rue P. Guillemot	91 ans
12/12	: Thérèse NAËL	2 rue du Porhoët	94 ans
24/12	: Charles LE MENÉ	50 rue de Rennes	90 ans
25/12	: Odette CROLAS	2 rue du Porhoët	83 ans
28/12	: Eliane DESHAYES	2 rue du Porhoët	95 ans
29/12	: Henri GAZIO	Callac, PLUMELEC	95 ans

Centre de loisirs

Visite du Père Noël



Le Père-Noël est passé à la garderie vendredi 21 décembre. Avec sa hotte chargée de cadeaux, il a enchanté petits et grands.



Recrutement d'animateurs



Les personnes intéressées par un emploi d'animateur à l'ALSH durant les vacances de février (du lundi 11 février au vendredi 22 février) doivent adresser une lettre de candidature accompagnée d'un CV à la mairie **avant le vendredi 18 février 2019.**

Renseignements auprès de Vincent GUGUIN au 06 63 30 62 06.

Dédicace de Vetty MARCON



Vetty, l'épouse du Brévelais Guy MARCON s'est également mise à l'écriture. Elle a dédicacé ses deux ouvrages « Chipie » et « Chipie 2 » le samedi 1er décembre à la médiathèque. Une belle rencontre.

Médiathèque municipale

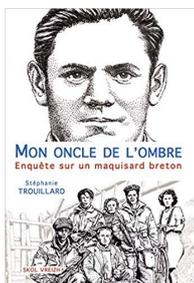


Vendredi 11 janvier : 20h – 22h, soirée Jeux de société. Ouvert à tous à partir de 4 ans. Les enfants de moins de 8 ans doivent être accompagnés d'un adulte. Gratuit.

N'hésitez pas à apporter vos propres jeux pour nous les faire partager !

Samedi 12 janvier à 15h, conférence-dédicace de Stéphanie TROUILLARD pour son livre « Mon oncle de l'ombre » :

Journaliste à France 24, Stéphanie TROUILLARD viendra nous présenter son livre dans lequel elle nous confie ses six années de recherches, afin de retracer la courte vie de son grand-oncle : André GONDET, maquisard Breton, tué le 12 juillet 1944 à la ferme de Kerihuel, à Plumelec avec d'autres camarades résistants.



Echange de documents : Ce mois-ci, a lieu l'échange des livres avec la médiathèque départementale : 350 nouveaux ouvrages sont donc à votre disposition (albums, romans, romans policiers, documentaires, BD...).

Manga : La série « Naruto », destinée à la jeunesse (+ de 10 ans), de genre action et aventure, composée de 72 tomes, nous est actuellement prêtée par la médiathèque départementale pour quelques semaines. L'emprunt s'effectue par 5 tomes, afin de fluidifier leur circulation. Merci de penser aux autres lecteurs en rapportant les ouvrages rapidement.



L'exposition Poétiser son paysage

Pendant 6 semaines, les artistes vannetais Jean-Marie FLA-GEUL et Jean-Baptiste CAUTAIN ont été en résidence artistique au collège Saint-Louis. Durant cette résidence, ils ont mené des ateliers de gravures auprès des élèves de 4^{ème} et des résidents de la maison de retraite du Porhoët.

Jusqu'au 3 février 2019, l'exposition Poétiser son paysage présente les productions réalisées dans le cadre de ce projet :

- au collège : du lundi au vendredi et le mercredi après-midi et en soirée sur réservation au 02 97 60 33 47,
- à la maison de retraite du Porhoët : du lundi au dimanche, 10h-17h,
- à la salle de la Claie aux horaires d'ouverture de la médiathèque.



Ce projet est porté par le Département du Morbihan - domaine de Kerguéhennec et soutenu par la commune de Saint Jean Brévelay, la Direction Régionale des Affaires Culturelles, les Associations des Parents d'élèves du collège, la maison de retraite.



Grand Bassin de l'Oust

2019 : les produits chimiques au jardin c'est fini !



La loi du 6 février 2014 visant à mieux encadrer l'utilisation des produits phytosanitaires, dite « loi Labbé », prévoit l'interdiction pour les particuliers à partir du 1^{er} janvier 2019, de vente, de détention et d'utilisation des produits phytosanitaires à l'exception des produits de biocontrôle, à faibles risques ou utilisables en agriculture biologique.

Protéger la santé des utilisateurs et des habitants, améliorer la qualité de l'eau des ruisseaux et des rivières et protéger la biodiversité sont les objectifs de cette loi.

Afin de garantir la délivrance d'un conseil adapté, notamment pour les produits les plus dangereux, la vente en libre-service des pesticides chimiques n'est déjà plus autorisée depuis le 1^{er} janvier 2017. Ces produits sont en vitrine et délivrés après un conseil personnalisé donné par un vendeur certifié. L'interdiction s'applique quel que soit le lieu de vente : grande distribution, magasins de bricolage et jardinerie.

Cette mesure préfigure cette nouvelle étape prévue par la loi de transition énergétique : **au 1^{er} janvier 2019, les pesticides sont interdits de vente, de détention et d'utilisation pour les particuliers** (sauf les produits de biocontrôle, les produits qualifiés à faible risque ou dont l'usage est autorisé en agriculture biologique).

Les pesticides ne sont plus utilisés dans les espaces publics (rues, jardins, parcs, ...)

Depuis le 1^{er} janvier 2017, la loi interdit à l'État, aux collectivités locales et aux établissements publics l'utilisation des produits phytopharmaceutiques dans les espaces verts, les forêts, les promenades ouvertes au public et les voiries (ne sont pas concernés les produits labélisés AB et les produits de biocontrôle).

Les communes du territoire sont déjà dans cette démarche puisque les produits chimiques sont interdits sur les espaces communaux depuis janvier 2017 (à l'exception des cimetières et des terrains de foot et selon certains critères).

Dans le cadre du programme d'actions du Syndicat Mixte du Grand Bassin de l'Oust visant à améliorer la qualité de l'eau sur le bassin versant, notre commune participe à cette démarche en suivant les conseils des techniciens de la structure : formation des agents communaux, participation à des démonstrations sur les techniques alternatives, plan de gestion différenciée, aménagements du bourg, acceptation des plantes spontanées, fleurissement des pieds de murs, organisation de journée éco-citoyenne, sensibilisation des habitants...

Nous avons tous un rôle à jouer dans la perspective d'améliorer notre environnement et notre cadre de vie ! Vous aussi en tant que citoyen et habitant de la commune ! Pour cela, jardinons et entretenons nos espaces au naturel !

2019 : les produits chimiques au jardin, c'est fini ! *

Qu'est-ce qu'on attend pour jardiner au naturel ?

Retrouvez toutes les astuces sur le site : www.jardinauranaturel.org

*Produits phytosanitaires interdits de vente, de détention et d'utilisation pour les particuliers à partir du 1^{er} janvier 2019 (loi Labbé).



Maison de retraite



Mardi 11 décembre, la chorale du pays de Saint Jean est venue à la maison de retraite, un grand moment d'émotions pour les résidents transportés par les chants. Merci encore pour ce bel après-midi qui a enchanté les résidents.



Mardi 18 décembre, c'est avec plaisir que nous avons accueilli les Chantous de Plaudren, que du bonheur de les écouter, un grand merci à tous de la part des résidents.

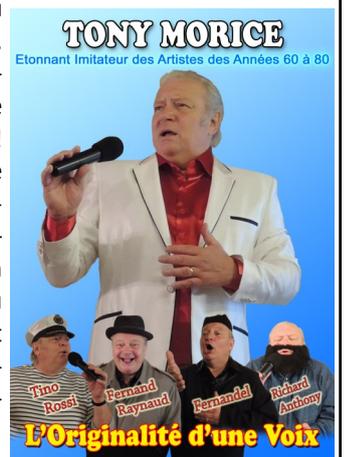


Jeudi 20 décembre, nous avons inauguré et exposé les gravures réalisées par les résidents et les élèves du collège Saint-Louis. Un grand merci aux artistes Jean-Marie FLAGEUL et Jean-Baptiste CAUTAIN pour leur investissement dans ce beau projet, une belle aventure pour les



résidents qui, maintenant, s'impatientent de leur rendre visite au domaine de Kerguéhennec au printemps prochain ! Merci à tout ceux qui ont porté et soutenu le projet.

Pour continuer les festivités du mois de décembre, vendredi 21, l'imitateur Tony MORICE est venu mettre l'ambiance pour le goûter de Noël des résidents ! Pour régaler les papilles, l'équipe de cuisine avait préparé de délicieux entremets sucrés ! Les bénévoles du comité d'animation étaient, comme toujours, au rendez-vous pour nous aider et pour préparer les belles décorations très appréciées des résidents. Merci beaucoup à vous.



Judoclub Brévelais

Rencontre interclub



Le club de judo de Saint Jean Brévelay a organisé une rencontre de tous les clubs du centre Morbihan le 24 novembre.

A signaler aussi que Blandine BRIN et Gwen FONTANINI ont terminé chacun deuxième dans leur catégorie au championnat interrégional sport adapté à Caudébec-lès-Elbeuf près de Rouen et sont sélectionnés pour le championnat de France à Jurançon.



Espace arboré du Souvenir Français

En mémoire des 111 soldats brévelais morts pour la France pendant la guerre de 1914-1918, le Souvenir Français, en partenariat avec la commune, a inauguré le vendredi 30 novembre après-midi sous un soleil radieux, l'espace arboré sur la partie sud du parcours de santé, en bordure de la rue de Bellevue.



Chacun des 12 chênes plantés conjointement par les élèves de CM2 des écoles Paul-Emile Victor et Notre Dame, représente 10 soldats de Saint Jean Brévelay morts pour la France lors du premier conflit mondial.

A l'issue de la cérémonie suivie par de nombreux Brévelais et Brévelaises, un vin d'honneur a été servi dans la salle de Kerivo.

Rencontres et Débats



L'association Rencontres et Débats a organisé le 30 novembre une conférence sur le danger des pesticides avec un film et le témoignage poignant d'un agriculteur. Une soirée animée de débats très intéressants.

Randonnée nocturne

Malgré un temps peu agréable en journée, la randonnée s'est déroulée le 21 décembre sous un ciel clément. Une belle promenade qui s'est achevée par des danses autour d'un feu suivies d'un vin chaud servi dans les anciens locaux du service technique. Une belle soirée et un grand merci aux musiciens brévelais.



La Chorale du pays de Saint Jean



La chorale du Pays de Saint Jean donnera un concert la chorale de Coetmieux/Lamballe le dimanche 20 janvier à 15h à Bignan au profit du Secours catholique des communes de notre ex-secteur cantonal.

Maison de services publics

- **E.R.E.F. (Espace Rural Emploi Formation)** : tous les mardis après-midi sur rendez-vous, 02 97 44 29 65.
- **Huissier de justice** : le vendredi de 10h30 à 12h, sur rendez-vous, 02 97 75 60 89.
- **A.D.I.L. (Agence Départementale d'Information sur le Logement)** : Permanence le 4^{ème} lundi de chaque mois de 13h45 à 17h sur rendez-vous, 02 97 47 02 30.
- **S.O.L.I.H.A.** : le 1^{er} mardi du mois de 10h à 12h sur rendez-vous, 02 97 40 96 96.
- **Mission Locale** : le 2^{ème} vendredi du mois de 14h à 17h sur rendez-vous, 02 97 25 38 35.
- **Espace Autonomie Séniors** : le 4^{ème} lundi du mois de 9h30 à 12h sur rendez-vous, 02 97 25 35 37.



Ne manquez pas :

Les fêtes et animations

- Vendredi 4 janvier : Vœux du Maire à 19h
- Vendredi 11 janvier : Soirée jeux de société de 20h à 22h
- Dimanche 20 janvier : Concert de la Chorale du Pays de St-Jean à 15h
- Dimanche 3 février : Troc et puces organisé par l'APEL de l'école Notre-Dame

salle du Vertin
médiathèque
Bignan—salle des fêtes
salles de la Métairie

Résultats de la 33^{ème} quinzaine commerciale

Noël au pays de la Claire

- Bon d'achat de 1 000 € : 51164
 - Bon d'achat de 500 € : 37078, 27111, 54232, 67198
 - Bon d'achat de 200 € : 69873, 46867, 73492, 44714, 39440
 - Bon d'achat de 100 € : 40243, 73668, 20103, 80126, 38551, 67255, 45284, 38919, 19627, 50992.
- Les commerçants vous souhaitent une bonne année 2019.



Soirée Jeux de société
Vendredi 11 janvier 2019
de 20h à 22h
Ouvert à tous à partir de 4 ans
Les enfants de moins de 8 ans doivent être accompagnés d'un adulte

Médiathèque
Saint Jean Brévelay
Contact : 02-97-60-49-18

Conférence
MON ONCLE DE L'OMBRE
Enquête sur un maquisard breton

Rencontrez l'auteur
Stéphane Trouillard

12 janvier 2019 - 15h
Médiathèque de Saint Jean Brévelay

FRANCIS
DUVAL
YVES

BIGNAN
Salle des fêtes
concert

dimanche
20
janvier
15h

La Chorale du Pays de St-Jean
invite
Vitamine C de Coetmieux

au profit de
la chorale
de Coetmieux

utualia

Une Page se tourne !



Après 37 ans d'activité à Saint Jean Brévelay, Philippe BERNARD a décidé de faire valoir ses droits à la retraite. Le magasin fermera ses portes définitivement le 1^{er} février. En attendant, Philippe et Sylvie vous donnent rendez-vous pour la liquidation de tout le stock du 2 au 31 janvier et vous remercient pour votre fidélité tout au long de ces années.